



Charte de l'École de Rugby

L'École de Rugby perpétue son fonctionnement dans la transmission des savoirs et de sa culture par l'apport de ses membres dans le respect des règles de l'association.

L'École de Rugby, partie intégrante du club, est la structure support de la formation du joueur. A travers le club, elle met en œuvre et contrôle tout ce qui peut contribuer à la réalisation de son projet et de ses objectifs annuels.

Le club et son École de Rugby mettent en place et contrôlent l'Encadrement à travers:

- ◆le recrutement, la formation
- ◆le projet de club
- ◆le projet sportif
- ◆le suivi de la formation (joueurs et encadrement)
- ◆les choix pédagogiques
- ◆les contenus techniques

Le club ainsi que l'École de Rugby ont la possibilité d'écarter les membres qui ne respecteraient pas ses règles. Au-delà des résultats aux compétitions et aux tournois, l'évaluation du travail effectué à l'École de Rugby se fait à partir de l'évaluation individuelle et collective des joueurs assurée par l'équipe Technique sur la totalité de l'effectif de l'École de Rugby.

Charte de l'Éducateur

L'Éducateur est le rouage essentiel entre l'enfant et l'École de Rugby. Qualifié et formé à son rôle, il transmet l'esprit, la culture et les règles du club et éduque les enfants pour les amener à leur meilleur niveau de pratique du rugby à XIII. Il se doit d'être exemplaire dans son attitude, son comportement, sa tenue et ses propos.

Ses droits:

- être respecté de chacun: enfants, parents, dirigeants, club et structures
- avoir la reconnaissance de son travail liée à son investissement, ses qualifications et sa responsabilité dans sa mission éducative
- avoir l'appui, le soutien et l'aide du club, des dirigeants et des parents
- recevoir une formation adaptée et continue
- tout ce qui peut faciliter son travail

Ses devoirs:

- laisser jouer les enfants sans leur crier dessus
- respecter chacun
- donner sa chance à chacun
- faire progresser chacun à son rythme
- permettre à tous de s'épanouir
- créer une dynamique autour de sa catégorie
- adhérer au projet sportif de l'École de Rugby et s'engager à le mettre en œuvre
- être irréprochable pour ses partenaires: **assiduité, moralité, ponctualité**
- être responsable de son groupe et de sa dynamique
- rester crédible et efficace dans son rôle
- contribuer à la sérénité du groupe et à l'épanouissement des enfants
- développer l'excellence dans la pratique du rugby à XIII et dans le comportement individuel et collectif
- amener les enfants à leur meilleur niveau individuel et collectif

- veiller à la sécurité des joueurs
- contrôler les présences des joueurs aux entraînements et aux tournois
- participer activement au travail collectif de l'École de Rugby
- fédérer les parents

Charte du jeune joueur de Rugby à XIII

Le jeune vient à l'École de Rugby pour être formé en tant qu'individu et joueur de rugby à XIII.

Ses droits:

- faire du sport
- s'amuser et jouer comme un enfant
- être respecté de chacun: parents, joueurs, éducateurs, dirigeants et arbitres
- être entraîné et entouré par des personnes compétentes
- suivre des entraînements adaptés aux rythmes individuels
- participer à des compétitions
- pratiquer son sport en toute sécurité
- avoir un temps de repos
- ne pas être un champion mais pouvoir le devenir

Ses devoirs:

- respecter ses partenaires, ses adversaires, les éducateurs, les parents, les arbitres, les dirigeants..., le matériel, les structures au club et en-dehors
- être poli
- respecter les décisions de ses responsables
- préparer son sac, maillot, short, chaussettes, crampons, protège-dent, gel douche, serviette
- tenir ses engagements sportifs: assiduité – ponctualité – participation aux entraînements et aux tournois
- prévenir son éducateur ou le responsable de l'École de Rugby en cas d'absence
- privilégier l'intérêt du groupe à son intérêt personnel
- se comporter de manière responsable
- respecter les règles
- refuser toute forme de violence verbale et physique

Charte des parents du jeune joueur de Rugby à XIII

Le temps passé par les parents dans l'École de Rugby et les activités proposées doivent contribuer à la formation et à l'épanouissement de l'enfant dans le cadre du projet de l'École de Rugby et de ses perspectives.

Leurs droits:

- connaître leur rôle
- être formé
- être impliqué et respecté
- avoir de bonnes conditions d'accueil et de travail
- la qualité et le suivi de la formation
- la compétence de l'encadrement: qualification des intervenants
- respecter chacun
- contrôler les présences
- être au service du club
- contribuer aux projets du club
- apporter son temps et son savoir

Leurs devoirs:

- rester à leur place
- accompagner le plus souvent possible et rester en retrait pendant l'activité
- veiller à l'assiduité et à la ponctualité (horaires entraînements et tournois)
- adhérer au projet sportif de l'École de Rugby
- prévenir en cas d'absence
- se mettre en relation avec les éducateurs et le responsable de l'École de Rugby en cas de problème
- aider et soutenir l'éducateur dans sa tâche: attitude, tenue, propos, déplacements
- aider l'enfant à accepter les contraintes du groupe
- aider l'enfant à préparer correctement son sac
- prévoir les vêtements en fonction du temps
- être de bons spectateurs et supporters
- soutenir l'enfant et ses partenaires en "supporter" exemplaire
- informer un responsable de tout changement (familiaux, scolaires, personnels, pratiques,...) qui pourrait contribuer à perturber le bon fonctionnement de l'École de Rugby
- considérer l'École de Rugby et ses règles comme un lieu d'éducation et de formation
- considérer que la compétition n'est qu'un moyen de formation
- respecter l'arbitre, l'entourage et les adversaires ainsi que l'éducateur et son travail
- se mettre à disposition de l'éducateur en cas de force majeure

Le jeune joueur

Nom:

Prénom:

Date:

Signature:

Le(s) parent(s)

Nom:

Prénom:

Date:

Signature:

L'éducateur

Nom:

Prénom:

Date:

Signature: